

Tours invente le triste concept de la « passerelle-obstacle ad vitam aeternam », notamment à l'attention des vélos-cargo !

Pour information, les vélos-cargo sont des vélos spéciaux qui regroupent les biporteurs, les triporteurs et les vélos rallongés appelés aussi « Longtail ». Ils sont plus longs et plus larges que les vélos classiques mais n'en restent pas moins des vélos. Ils ont l'avantage de transporter bien plus de poids et de volume. Ils peuvent être avec ou sans assistance électrique.

Le vélo-cargo, en particulier sous sa forme triporteur, a pendant très longtemps été un mode de déplacement privilégié pour le transport des enfants et des marchandises. Avec l'arrivée des véhicules motorisés, il a peu à peu été délaissé.

Aujourd'hui, en raison des contraintes de circulation en ville, des nuisances liées au transport motorisé, du coût de l'énergie et des coûts liés à l'entretien d'une voiture et de l'émission de gaz à effet de serre, il refait son apparition.

Il permet de remplacer une voiture ou une deuxième voiture.

Au Danemark, la ville de Copenhague compte déjà plus de 40 000 vélos-cargo, soit 6 % de tous les cyclistes et 26 % des familles avec deux enfants ou plus utilisent un vélo-cargo pour transporter leurs enfants ou les marchandises.

A Strasbourg le vélo-cargo commence à devenir la star des pistes cyclables. Le vélo-cargo est une véritable solution d'avenir.

La ville de Tours l'ignore-t-elle ?

A priori oui car elle vient juste de construire un nouveau et triste genre de passerelle qui rend compliqué la traversée du faisceau ferroviaire notamment par les cyclistes à vélos-cargo.

Il s'agit de la nouvelle passerelle Fournier.

A force de déception, nous pourrions la surnommer la « passerelle-obstacle ad vitam aeternam ».

« Passerelle-obstacle » : parce que cette passerelle possède des rampes dont les largeurs ne permettent pas à un vélo-cargo de croiser ou de dépasser un autre vélo-cargo ou bien une personne en fauteuil roulant. Ce constat est valable autant dans les virages que dans les lignes droites. Les manœuvres y sont extrêmement compliquées et dangereuses. Mieux vaut ne pas être pressé pour traverser cette passerelle dont le savant mélange de labyrinthes et de parcours d'obstacles ne laisse pas indifférent, à tel point qu'elle décourage définitivement d'y revenir avec un vélo-cargo. Il en faut peu pour passer à vélo directement par les escaliers et pour arriver en bas en vrac.

« Ad vitam aeternam » : parce que cette passerelle faisait déjà obstacle dans le passé et parce qu'elle le fera encore. A tel point que très peu de nos contemporains aurons la chance d'en voir une nouvelle qui prenne enfin en considération les vélos spéciaux dans leur spécificité.

A cause de cette « passerelle-obstacle », les cyclistes sur vélos-cargo sont contraints et forcés d'abandonner leur rêve de passer sur le faisceau ferroviaire. Ils sont condamnés à faire des détours « ad vitam aeternam » dans les flots dangereux de la circulation parmi les automobiles et les bus. Chaque jour où ils passeront devant cette passerelle, ce sera pour eux un crève-cœur de voir à quel point il y a eu un manque de vision au moment de faire les choix de conception.

Au siècle du développement durable, est-il normal que la solution d'avenir que représente le vélo-cargo ne soit pas prise en compte au moment de faire les choix ?

Comment faire la promotion des modes de déplacement doux si les aménagements ne suivent pas ?

Les tourangeaux et la planète méritaient bien mieux !

Tours, le 2 juin 2017